



CONSEIL INTERCOMMUNAL «SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

BUSSIGNY-PRES-LAUSANNE – CHAVANNES-PRES-RENENS – CRISSIER – ECUBLENS – PRILLY – RENENS – SAINT-SULPICE – VILLARS-SAINTE-CROIX

PROCES-VERBAL N° 1

Assemblée constitutive et séance d'installation du Conseil intercommunal et
du Comité de direction, mercredi 24 octobre 2007, à 18h à Ecublens,
Collège du Pontet (Espace Nicollier)

ORDRE DU JOUR

1. Installation du Conseil intercommunal, assermentation des membres
 2. Nomination de deux scrutateurs provisoires
 3. Election de la présidente ou du président du Conseil intercommunal (scrutin individuel secret)
 4. Election de la secrétaire ou du secrétaire du Conseil intercommunal (scrutin individuel secret)
 5. Election de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil intercommunal (scrutin individuel secret)
 6. Election de deux scrutatrices ou scrutateurs (scrutin de liste)
 7. Election de deux scrutatrices ou scrutateurs suppléants (scrutin de liste)
 8. Election de huit membres de la commission de gestion (scrutin de liste)
 9. Election des membres du Comité de direction (scrutin de liste)
 10. Election de la présidente ou du président du Comité de direction (scrutin individuel secret)
 11. Assermentation des membres du Comité de direction par M. le Préfet
 12. Allocution de M. le Préfet
 13. Allocution de la présidente ou du président du Comité de direction
 14. Allocution de la présidente ou du président du Conseil intercommunal
- M. le Préfet ouvre la séance à 18h.

1. Installation du Conseil intercommunal, assermentation des membres

M. le Préfet assermente les membres présents. Quatre personnes, absentes ou excusées, seront assermentées lors de la prochaine séance : Mmes Verena Berseth et Catheline Reymond, MM. Maurice Masson et Marcel Panzera.

2. Nomination de deux scrutateurs provisoires

MM. Mehdi Lagger, d'Ecublens, et Daniel Rod, de Chavannes-près-Renens, sont nommés scrutateurs provisoires.

3. Election de la présidente ou du président du Conseil intercommunal (scrutin individuel secret)

M. Pascal Delessert, de Prilly, seul candidat, est élu président par acclamation.

4. Election de la secrétaire ou du secrétaire du Conseil intercommunal (scrutin individuel secret)

Mme Claire Richard, de Chigny, seule candidate, est élue par acclamation secrétaire hors Conseil.

5. Election de la vice-présidente ou du vice-président du Conseil intercommunal (scrutin individuel secret)

M. Nicolas Freymond, de Renens, seul candidat, est élu par acclamation.

6. Election de deux scrutatrices ou scrutateurs (scrutin de liste)

MM. Mehdi Lagger, d'Ecublens, et Daniel Rod, de Chavannes-près-Renens, sont proposés. Ils sont élus par acclamation.

7. Election de deux scrutatrices ou scrutateurs suppléants (scrutin de liste)

Mmes Madeleine Grzelak, de St-Sulpice, et Françoise Oliva, de Villars-Ste-Croix, sont proposées. Elles sont élues par acclamation.

8. Election de huit membres de la commission de gestion (scrutin de liste)

Huit délégués sont proposés pour former la commission de gestion :

1. Bussigny-près-Lausanne : M. Jean-François Jolimay
2. Chavannes-près-Renens : M. Georges Jaquier
3. Crissier : M. Pierre Mühlethaler
4. Ecublens : M. Michele Perlini
5. Prilly : M. Pierre Chollet
6. Renens : M. Olivier Barraud
7. St-Sulpice : M. Marcel Panzera
8. Villars-Ste-Croix : M. Christian Perrudet

Ces huit personnes sont élues par acclamation.

M. Paul Mettraux, de Renens, relève que d'autres associations ont constaté la nécessité de nommer des suppléants. Il suggère d'y penser pour une prochaine séance.

M. le Président Delessert prend note de cette remarque, qui sera traitée ultérieurement.

M. Olivier Barraud, de Renens, est désigné président provisoire, chargé de convoquer la Commission pour que celle-ci se structure et examine les prochains préavis de sa compétence. M. Barraud accepte cette charge et prie les autres membres de la Commission de se réunir à l'issue de la séance pour agender la prochaine rencontre.

9. Election des membres du Comité de direction (scrutin de liste)

Les membres du Comité de direction sont élus à main levée :

1. Bussigny-près-Lausanne : Mme Claudine Wyssa
2. Chavannes-près-Renens : M. Daniel Matthey
3. Crissier : Mme Michelle Beaud
4. Ecublens : M. Pierre Kaelin
5. Prilly : M. Etienne Lasserre
6. Renens : M. Olivier Golaz
7. St-Sulpice : M. Claude Demont
8. Villars-Ste-Croix : M. Christophe Erni

10. Election de la présidente ou du président du Comité de direction (scrutin individuel secret)

Mme Claudine Wyssa, de Bussigny-près-Lausanne est proposée pour prendre la présidence du Comité de direction. Unique candidate, elle est élue par acclamation.

11. Assermentation des membres du Comité de direction par M. le Préfet

M. le Préfet assermente les membres du Comité de direction.

12. Allocution de M. le Préfet

M. Jacques Nicod relève que les communes de l'Ouest lausannois sont un exemple puisque la première association du nouveau district est déjà prête, et pour un thème fort : la sécurité.

Il remercie les membres du Conseil intercommunal de leur disponibilité et salue les membres de la police locale.

M. le Préfet présente M. Studer, qui sera chef de bureau de la préfecture de l'Ouest lausannois.

13. Allocution de la présidente ou du président du Comité de direction

Mme Wyssa rappelle qu'un gros travail a été accompli jusqu'à ce jour et de nombreuses étapes passées. La volonté de se mettre ensemble a guidé les communes pour gérer le problème de la sécurité, important pour la population. La première association du nouveau district de l'Ouest lausannois vient ainsi d'être fondée, qui épouse le périmètre précis du district. Elle relève que les membres du Conseil intercommunal devront jouer un rôle politique, et non pas devenir des experts en sécurité.

Mme la Présidente espère une collaboration intense et harmonieuse avec le Comité de direction. Elle rappelle que toute une série de préavis devront être établis et passés d'ici la fin de l'année 2007, aussi bien sur le plan financier que réglementaire.

Mme Wyssa renonce à parler de police cantonale ou de police unique, car les décisions sont en attente. Dans l'Ouest lausannois, la priorité est au travail concret sur le terrain pour assurer la sécurité des 65'000 habitants du district.

14. Allocution de la présidente ou du président du Conseil intercommunal

M. Delessert relève que les policiers exercent un métier exigeant, qui demande savoir-faire et doigté face à la population. La formation, le matériel et les conditions de travail sont des éléments-clés du bon fonctionnement du corps.

M. le Président est conscient que des concessions devront être consenties par chaque partie, mais il est convaincu que chacun mettra de côté d'anciennes habitudes ou rivalités. Il remercie par anticipation les délégués, les membres du Comité de direction et les agentes et agents de police pour leur travail.

M. Delessert signale qu'une séance du Conseil intercommunal est d'ores et déjà fixée au 20 novembre à 20h15. D'autres séances suivront rapidement, en particulier les 5 et 11 décembre. Plusieurs préavis devront être traités rapidement, dont le Règlement du Conseil intercommunal.

M. Pierre Kaelin informe l'assemblée que la commune d'Ecublens a le plaisir d'offrir l'apéritif à l'issue de la séance.

La séance est levée à 19h05.

Le Conseil intercommunal :

Le président :

La secrétaire :

Pascal Delessert

Claire Richard

M. le Préfet de Lausanne :

Jacques Nicod